

Justificatif généré le 11/04/2024

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 11/04/2024

Département : (93) Seine-Saint-Denis (93)

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/19301563687805-2022J00845_2024-03-26

N° d'annonce : 19301563687805-2022J00845_2024-03-26

RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

EXTRAIT DE JUGEMENT - JUGEMENT D'INTERDICTION DE GÉRER

JUGEMENT EN DATE DU 26 MAR 2024

MAC

Siège social : 14 Rue Delescluze, 93000 Bobigny

801963406 R.C.S. Paris

Activité : construction de maisons individuelles

Greffé du tribunal de Bobigny. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de M. Anatolii BUAIR pour une durée de 8 ans.